

# LE PROJET ÉOLIEN

## VENTE-BEN

COMMUNE DU MESNIL-RÉAUME



74049 Accord de diffusion. Participer à l'enquête publique!

R. S. J. M. / L. S.



### LE MOT DU DEVELOPPEUR

Chères Mesnillaises, chers Mesnillais,

Le projet éolien du Mesnil-Réaume est en route : soumis à l'instruction des services de la Préfecture en 2023, son enquête publique débutera le 16 décembre. Cette étape est l'une des dernières marches avant la décision du préfet, qui autorisera, ou non, la construction et l'exploitation du parc.

La transition énergétique est un enjeu essentiel pour la France et ses habitants. Accueillir un projet éolien, c'est s'engager pour la durabilité des territoires ! L'enquête publique est l'occasion pour vous, habitants, de vous exprimer sur cet enjeu et sur le développement de ce projet.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'informations sur la phase d'enquête publique ou sur le projet. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à l'enquête publique.

Marjorie FOURNIER  
Cheffe de projet chez Valeco

#### Valeco

##### QUI SOMMES NOUS ?

Développeur et constructeur d'éoliennes depuis plus de 20 ans, nous sommes présents à toutes les phases d'un projet éolien - depuis la conception jusqu'au démantèlement.



**697 MW** en exploitation à la fin 2022



**207 éoliennes** en exploitation



**270 collaborateurs**

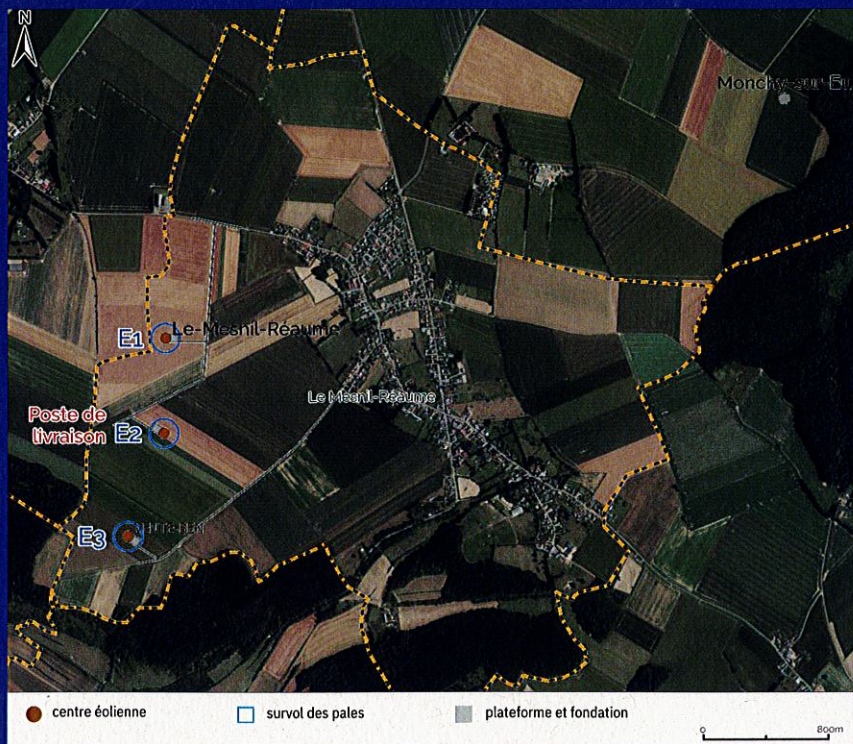


**13 agences**  
En France et au Canada



# LE PROJET ÉOLIEN : LES INFOS CLEFS

## LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES



**3 EOLIENNES**



**165 m**  
de hauteur en bout de pale



**10,8 MW**  
de puissance totale maximale du parc



**15 500** habitants alimentés



**700 m**  
de distance minimale aux habitations



**17 200 tonnes**  
d'émissions CO2 évitées par an

La trame d'implantation du projet éolien

## LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES

L'arrivée du parc éolien de Vente-Ben permettra aux communes de bénéficier :

- Des mesures d'accompagnement du projet afin d'améliorer le cadre de vie et la dynamisation de la biodiversité sur le territoire.
- Des retombées fiscales pour les collectivités territoriales conformément à la réglementation.
- Des retombées communales pour l'occupation temporaire de la voirie.

Les retombées fiscales pour la commune :

**29 000€ par an**

Convention d'utilisation  
des chemins pour la commune :

**10 800 € par an**



# LE CALENDRIER DE DEVELOPPEMENT

PRÉFAISABILITÉ

DÉVELOPPEMENT

INSTRUCTION

DECISION PREFERATORALE

CONSTRUCTION

2019

2020

2023

2024

2027

2028

2053

PRODUCTION

DÉMANTÈLEMENT

## LES ÉTUDES RÉALISÉES

Les études réalisées dans le cadre du développement du projet éolien du Mesnil-Réaume ont permis de définir la trame d'implantation et de prendre en compte les impacts potentiels du parc sur le territoire. Ces études ont été menées par des bureaux d'études indépendants spécialisés.

### L'ÉTUDE ACOUSTIQUE

Les mesures acoustiques ont été réalisées en décembre 2021 par Echopsy, un bureau d'étude spécialisé. Ces mesures permettent d'enregistrer le bruit résiduel actuel et de modéliser l'acoustique du projet pour s'assurer qu'il respecte bien la réglementation en vigueur. Pour mener cette étude, des sonomètres ont été mis en place autour de la zone d'étude, au niveau des habitations les plus proches.

### L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

Les études environnementales, conduites par le bureau d'études Ecosphère, ont été lancées en août 2020. Elles couvrent un cycle biologique complet, soit un minimum d'un an d'études. Ce sont principalement la faune et la flore :



Les batraciens



Les chauves-souries

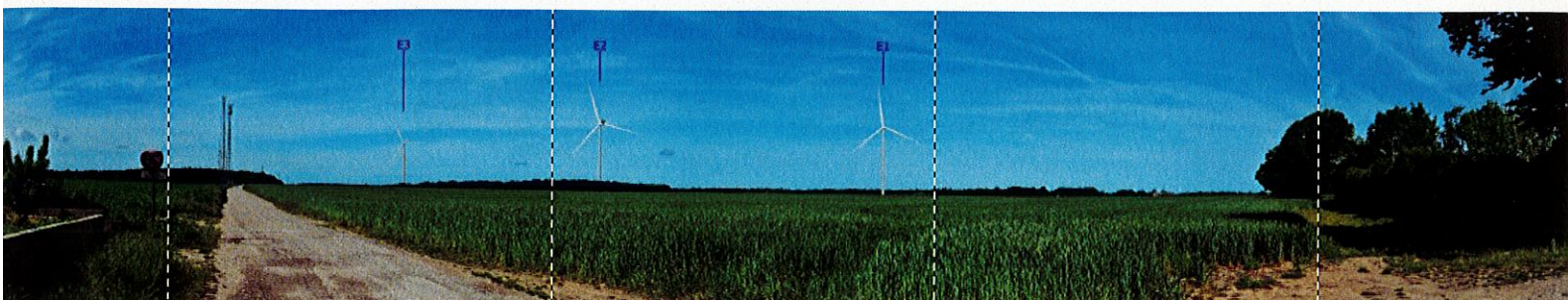


Les oiseaux

### L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

L'étude paysagère, lancée en février 2021 par l'Agence Couason, consiste à analyser le paysage dans le but de composer un projet cohérent et de bien l'intégrer dans son environnement. Pour ça, de nombreux photomontages ont été produits.

De par son impact positif pour le climat, le projet contribuera ainsi de manière globale à la protection de la biodiversité tout en la préservant localement !



Photomontage réalisé dans le cadre de l'étude paysagère depuis la frange sud-ouest du Mesnil-Réaume



# Le processus d'enquête publique

L'enquête publique est une procédure administrative réglementaire d'information et de recueil des avis de la population. Elle dure 1 mois et est décidée par le préfet et conduite par un Commissaire enquêteur indépendant et neutre. Ce dernier a pour objectif d'évaluer la bonne connaissance du public sur le projet et le processus de concertation mené. Au terme de l'enquête publique, le Commissaire enquêteur émet un avis favorable, favorable avec réserves, ou défavorable, au vu de l'ensemble des avis reçus.



Du 16 décembre 2023  
au 19 janvier 2024



À la mairie  
du Mesnil-Réaume



Ou par mail à l'adresse suivante :  
**peventebenmesnilreaume-seine-maritime@mail.registre-numerique.fr**

## Comment participer ?

**Par voie postale :** à l'attention de la Commission d'enquête à l'adresse de la mairie de Mesnil-Réaume, 12 rue René-Delcourt, 76260 Le Mesnil-Réaume.

**Par mail :** à l'adresse suivante  
[peventebenmesnilreaume-seine-maritime@mail.registre-numerique.fr](mailto:peventebenmesnilreaume-seine-maritime@mail.registre-numerique.fr)

**Sur papier libre :** en précisant votre nom, prénom et adresse, et déposez-le sous enveloppe « à l'attention du Commissaire enquêteur » en main propre lors des permanences.

**Sur le registre dématérialisé :**  
<https://www.registre-numerique.fr/peventebenmesnilreaume-seine-maritime>

## Que se passe-t-il après ?

Le Commissaire enquêteur rend son rapport à Valeco sous 8 jours. Le développeur répond ensuite sous 15 jours aux propositions et contrepropositions des habitants dans un rapport à destination du Commissaire enquêteur. Ce dernier a ensuite 1 semaine pour rendre son avis définitif. Suite à cela, le préfet a 3 mois pour autoriser ou non le projet éolien.

## Le Commissaire enquêteur sera présent en mairie les :

**Samedi 16 décembre 2023**  
de 9h00 à 12h00

**Mardi 19 décembre 2023**  
de 14h00 à 17h00

**Jeudi 4 janvier 2024**  
de 16h00 à 19h00

**Mercredi 10 janvier 2024**  
de 9h00 à 12h00

**Vendredi 19 janvier 2024**  
de 14h00 à 17h00

## Le saviez vous ?

**Vous pouvez donner votre avis anonymement si vous le souhaitez.**



**Marjorie FOURNIER**  
Cheffe de projet  
Valeco  
[marjoriefournier@groupevaleco.com](mailto:marjoriefournier@groupevaleco.com)

[blog.groupevaleco.com/  
projeteolienmesnilreaume](https://blog.groupevaleco.com/projeteolienmesnilreaume)

